

Programme du fonds – Combattre la COVID-19 : de la prévention au contrôle

Concours *Subventions de projets émergents en partenariat 2020-2021*

La Faculté de médecine de l'Université de Montréal a le plaisir de vous annoncer le lancement du 1^{er} concours de la recherche sur la COVID-19.

Contenu

Objectifs du programme	2
Admissibilité	2
Concours	2
Critères d'évaluation des projets	2
Critères d'évaluation des candidats	3
Comité d'évaluation.....	3
Présentation d'un dossier	3
Suivi annuel.....	3
Information	4
Nous joindre	

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La direction de la faculté souhaite que ce programme serve à développer des activités de recherche basées sur l'innovation, dans un contexte de collaboration. Ces activités doivent démontrer un fort potentiel de développement des connaissances scientifiques afin de constituer un levier pour l'obtention de fonds de recherche d'organismes externes reconnus.

Le programme vise à soutenir des équipes émergentes qui comptent développer un projet de recherche fondamentale, clinique ou translationnelle et obtenir de solides données pilotes.

Les projets doivent être axés dans des domaines de recherche en lien avec les priorités de la Faculté de médecine, soit :

- Une meilleure connaissance de la biologie du SARS-Cov-2 et la compréhension de la physiopathologie sous-jacente et de la réponse immunitaire;
- La mise au point et l'essai de traitements, de vaccins et d'outils diagnostiques;
- La production de données probantes afin de déterminer les meilleures stratégies pour soigner les personnes souffrant de symptômes graves de la maladie;
- La mise en place d'interventions sociales et en santé publique pouvant être adaptées à la situation à mesure que celle-ci évolue.

ADMISSIBILITÉ

- Le programme est ouvert à tous les membres du corps professoral régulier de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, incluant les « professeurs-chercheurs ».
- Les projets qui sont déjà financés par des organismes externes ne sont pas admissibles.
- Un candidat ne peut soumettre qu'une seule demande à titre de chercheur principal ou de co-chercheur.
- Les projets devront compter des chercheurs FacMed d'au moins deux entités DIFFÉRENTES.
- Les compositions éligibles sont :
 - a) un chercheur principal (CP) du campus et un co-chercheur d'un centre de recherche affilié ;
 - b) un CP d'un centre de recherche affilié et un co-chercheur d'un centre de recherche affilié DIFFÉRENT de celui du CP ;
 - c) un CP du campus et un co-chercheur campus mais d'un département DIFFÉRENT de celui du CP.

Le financement de 6-7 projets sont prévus pour le concours 2020 (octroi 01/04/2021 à 31/03/2022) :

- jusqu'à 75 000 \$ par an.
- les dépenses admissibles incluent le salaire du personnel de recherche ainsi que les bourses d'étudiants gradués et stagiaires postdoctoraux. Les fonds ne pourront pas être utilisés pour le salaire de chercheurs, l'achat d'équipement, les frais de déplacement ou la participation à des congrès.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- Qualité scientifique et impact;
- Aspect structurant et innovant;
- Pertinence en regard des priorités établis pour le concours;
- Réalisable dans le temps alloué et avec le budget demandé;
- Potentiel d'obtention de subventions additionnelles pour le projet;
- La contribution apportée au projet par les collaborateurs.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES CANDIDATS

Les dossiers de candidature seront évalués selon :

- La qualité du dossier du chercheur;
- L'expertise scientifique en lien avec le projet;
- La complémentarité des expertises (si applicable).

COMITÉ D'ÉVALUATION

Le comité d'évaluation sera composé :

- de la vice-doyenne à la recherche et au développement (présidente du comité);
- d'au moins trois chercheurs de la faculté;
- d'un représentant externe.

Au besoin, des expertises scientifiques externes seront sollicitées.

PRÉSENTATION D'UN DOSSIER

Date limite d'envoi : 1 février 2021

Envoi des demandes (1 unique fichier pdf) à l'adresse vdrecherche@med.umontreal.ca

La demande doit inclure dans l'ordre et dans un unique fichier en format pdf les sections suivantes :

A. PROJET

A1. La description du projet (Maximum 5 pages);

- Fondement et hypothèses
- Objectifs
- Approches expérimentales
- Livrables

A2. Budget détaillé avec justification (1 page);

A3. Références bibliographiques et annexes (max 5 pages);

B. CV du candidat et les CV des co-chercheurs en format de CV abrégé des IRSC

Les résultats du concours seront communiqués à la fin du mois de mars.

SUIVI ANNUEL

Le chercheur s'engage à remettre un rapport scientifique et financier au terme de l'octroi.

INFORMATION

Mises à jour des informations sur le programme:

<https://medecine.umontreal.ca/recherche/priorites-en-recherche/covid-19/>

POUR NOUS JOINDRE :

Vice-décanat à la recherche et au développement

Sophie Gauthier-Clerc

Pavillon Roger-Gaudry, bureau P-424

514 343-6111, poste 4583

sophie.gauthier-clerc@umontreal.ca